

## **RAPPORT DE LA MAIRESSE – 2015**

Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

Mesdames, Messieurs,

Il me fait plaisir de vous présenter un aperçu de l'année financière en cours et de vous faire part des principales orientations de la municipalité. En vertu de l'article 955 du Code municipal, au moins quatre semaines avant que le budget soit déposé devant le conseil pour son adoption, la mairesse fait rapport sur la situation financière de la municipalité et donne les grandes orientations du prochain budget.

### **ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2014**

Les états financiers de 2014 indiquent que la municipalité a terminé l'année avec un excédent des recettes sur les dépenses de 17 392 \$.

### **LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Le rapport du vérificateur mentionne que les états financiers reflètent fidèlement la situation financière de la Municipalité de Saint-Urbain au 31 décembre 2014, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

### **IMMOBILISATIONS**

Au 31 décembre 2014, les investissements totalisaient 85 400 \$ dont 26 300 \$ pour les forages exploratoires subventionner en totalité par la taxe d'accise, 10 100 \$ pour l'analyseur de chlore, 5 000 \$ pour l'informatisation de la bibliothèque avec un montant de 3 500 \$ en subvention du réseau Biblio, 25 000 \$ pour l'achat des appareils respiratoires, 1 500 \$ pour une piscine de 2 500 gallons pour le service incendie et 2 500 \$ pour l'acquisition d'outillage soit une scie à béton pour les travaux de voirie et un détecteur de boues pour l'usine des eaux usées, ainsi qu'un montant de 15 000 \$ pour la correction de surfaçage sur certaines sections des routes municipales.

## **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE 2015**

Les prévisions budgétaires de 2015 présentent des recettes et des dépenses équilibrées de 1 566 720 \$. Selon les résultats au 30 septembre 2015, la municipalité prévoit respecter le budget et faire un léger bénéfice de l'ordre de 10 500 \$.

## **PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2014 et 2015**

- Travaux de réfection rue Beaupré;
- Développement domiciliaire à St-Jérôme;
- Développement parc industriel phase III;
- Mandat de recherche en eau potable;
- Nouvelle affiche entrée de la municipalité;
- Restauration de l'ancienne affiche pour installation dans le rang St-Jean-Baptiste;
- Soutien à notre brigade pour la tenue du Festival des pompiers;
- Acquisition d'un défibrillateur;
- Aménagement de la piste cyclable/passerelle de motoneige;
- Aménagement rue Fortin;
- Projet « Halte St-Jérôme » en cours;
- Adhésion et informatisation de notre bibliothèque;
- Début de l'activité initiation au soccer;
- Poursuite du programme de persévérance scolaire dans notre municipalité;
- Animation du milieu : les Fêtes de famille (estivale, Noël, etc.) et soutien aux activités de financement;
- Participation à la table de concertation 2014-2017 avec les municipalités de notre MRC;
- Souper-Bénéfice en collaboration avec la FADOQ pour la Résidence au Gré du temps;

## **RÉMUNÉRATION DES ÉLUS pour 2015**

	Rémunération	Allocation
Maire	8 080 \$	4 040 \$
Conseillers	2 693 \$	1 346 \$

Prenez note que l'annexe A du rapport de la mairesse concernant la liste des contrats de plus de 25 000 \$ conclus par la municipalité depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2014 est disponible au bureau de la municipalité.

## **RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2016-2017-2018**

Le sommaire du rôle d'évaluations 2016-2017-2018, a été déposé le 15 septembre 2015. Il s'agit de la dernière année du rôle en 2015. En 2016, l'ensemble des valeurs des propriétés sera réajusté en fonction du marché pour avoir un nouveau rôle triennal. Le rôle passe de 101 496 400 \$ à 140 240 400 \$, une augmentation de 38 744 000 \$ de la valeur imposable. L'augmentation est attribuable aux mises à jour de l'évaluation ainsi que l'ajout des propriétés dans le parc industriel et la construction de cinq nouvelles résidences. Cela vient évidemment augmenter la valeur imposable globale de la municipalité et par conséquent génère des revenus de taxes supplémentaires. Notre richesse foncière croît de façon significative d'année en année depuis les 6 dernières années et nous en sommes très fiers. Cela permet de répartir le fardeau fiscal sur une plus grande richesse et limite ainsi les augmentations du taux de la taxe foncière.

## **ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR LE BUDGET DE 2016**

- Recherche en eau potable;
- Dossier d'infrastructure dans le programme PIIRL du MTQ pour le rang St-Jean-Baptiste;
- Promotion de notre développement domiciliaire de St-Jérôme;
- Promotion sur le développement de la phase III du Parc industriel;
- Perfectionnement en continu du Service de sécurité incendie;
- Mise en application de notre nouveau règlement d'urbanisme;
- Planification stratégique 2017 - 2025;
- Nouvelle politique familiale 2016 - 2020;
- Mise à jour du Plan de la sécurité civile;
- Suivi du Plan d'action Santé Sécurité au travail;
- Élaboration du Plan d'action pour l'élimination des raccords inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées municipales;
- Projet «Halte St-Jérôme»;
- Aménagement de la rue Fortin, phase II;
- Acquisition d'un nouveau jeu d'eau;
- Nouvelle affiche dans les rangs St-François et St-Jérôme;
- Application des recommandations du programme MADA (municipalité amie des aînés);
- La couverture cellulaire est un dossier toujours d'actualité;

- L'année 2016 sera une année marquée par le démarrage du Parc Éolien EDF. Ce sera donc l'entrée en vigueur du versement des redevances à la MRC.

## **ADOPTION DU BUDGET 2016**

Nous étudierons les prévisions budgétaires à la fin du mois de novembre 2015 et le budget 2016 sera adopté lors d'une séance spéciale qui se tiendra à la salle du conseil municipal, le mercredi 16 décembre 2015 à 19h00. Sachez que le conseil municipal fera tout en son possible pour que le taux de la taxe foncière demeure à un niveau acceptable.

## **CONCLUSION**

Les membres du conseil municipal représentent l'ensemble de la population et soyez assurés que nous prenons les meilleures décisions possible en fonction des ressources financières disponibles pour faire en sorte d'améliorer notre qualité de vie, le tout dans un souci d'équité et de transparence. Voici les grandes lignes qui guident les orientations et les décisions du Conseil pour la prochaine année.

1. Assurer la santé financière de notre municipalité;
2. Voir au bon fonctionnement général de l'administration municipale et de ses employés;
3. Poursuivre le développement de la municipalité.

Pour terminer, je tiens à remercier le travail de mesdames Sandra Gilbert, Denise Girard, Jessika Bouchard, Lyne Tremblay, messieurs Pascal Tremblay et Gaétan Boudreault qui ont travaillé afin d'assurer le respect des objectifs poursuivis et la meilleure gestion possible des deniers publics.

Il est important pour moi de souligner l'excellent travail de la direction générale qui fût associée de très près aux réalisations citées précédemment par sa coordination, ses interventions diverses auprès des différentes instances décisionnelles.

Je veux aussi féliciter tout le personnel de la municipalité pour leur engagement à servir les citoyens et citoyennes dans un contexte parfois très exigeant.

Mes derniers remerciements vont aux organismes du milieu si important auprès de nous tous et nos bénévoles de plus en plus rares, mais qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie dans notre municipalité.

Votre mairesse, Claudette Simard